

LE MOT DE LA PRESIDENTE



Notre assemblée générale du 21 mars dernier s'est déroulée dans un lieu inhabituel, le CNFPT : Centre National de Formation des Personnels Territoriaux. Elle a été suivie d'un repas au restaurant universitaire

« STANISLAS-MEURTHE » voisin. Bien que la participation soit moins importante que les années précédentes, il me semble que cette assemblée générale a donné satisfaction à tous. Nous avons été accueillis avec beaucoup de dévouement et de gentillesse, tant au CNFPT, merci encore à Mme ROUSSEL et M. ALLEGRE, qu'au restaurant universitaire où nous avons dégusté un délicieux repas dans une ambiance très conviviale.

Merci également à la Directrice, Mme JACQUIN, au chef M. MALLARD et à toute son équipe qui se sont dévoués pour nous satisfaire et régaler nos papilles.

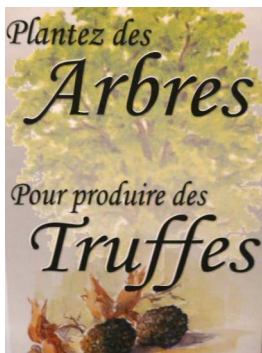
Je souhaite que cette convivialité soit le maître mot de toutes nos rencontres. Nous avons la chance d'avoir des partenaires qui nous facilitent ces beaux moments. Ainsi, la conférence sur la truffe, au Conseil Général toujours attentif à nos demandes s'est également très bien déroulée. Il y avait peu de monde, mais il est vrai qu'à cette période les agendas sont très chargés. Merci également à M. CAQUANT et au personnel du Conseil Général pour la qualité de leur accueil.

J'espère vous retrouvez nombreux à notre sortie à JAUMONT le 19 mai et à la conférence de notre ami J.J. BIGORNE le 11 juin au Conseil Général.

Amitiés à tous et à bientôt.

Simone AUBERT

La truffe en Lorraine



Non, ce titre n'est pas provocateur, car il est largement justifié ! Dans une première partie de sa conférence, Monsieur Léon Wehrlen, spécialiste en foresterie et en sylvitrufficulture à l'INRA, nous a transportés plusieurs siècles en arrière. Tout commence il y a environ 8000 ans. Après la fonte des immenses glaciers, l'homme et la truffe se sont

progressivement implantés et se sont heureusement rencontrés. Cette truffe ou truffe de Bourgogne (*Tuber aestivum* var. *uncinatum* Chatin) aime les sols frais et calcaires, à été bien arrosés ; elle atteint sa maturité en automne. L'observation du vol d'une mouche, la domestication de certaines races de chiens (de préférence non chasseurs, car préférant les lièvres !) et des porcs ont grandement facilité leur repérage et leur récolte (cavage). Au fil du temps, cette espèce de truffe a conquis les gens riches comme le petit peuple. Ainsi, la « truffe des Rois de France » faisait également le quotidien des bûcherons, des charbonniers et était vendue sur de nombreux marchés. Cette récolte était assez abondante, comme en attestent divers documents (actes commerciaux, recettes de cuisine, arrêtés administratifs) et un commerce soutenu avec les pays limitrophes. Après la défaite de Pavie (1525), l'emprisonnement de François I^{er} en Espagne, a permis au roi d'apprécier puis d'imposer à sa Cour l'autre truffe, la truffe noire du Périgord (*T. melanosporum* Vitt.).

Les truffes de Lorraine : la truffe de Meuse (*T. mesentericum* Vitt.) et la truffe de Bourgogne se développent naturelle-

ment sous notre climat. Elles se sont largement imposées localement pendant plusieurs siècles, comme en atteste le métier de « truffier », très répandu dans tout le Grand Est de la France. Malheureusement, après la seconde guerre mondiale et surtout vers les années 1960, l'agriculture a totalement modifié nos paysages. Les remembrements et les défrichages ont détruit les haies naturelles et les zones de production des truffes. De ce fait, en Lorraine, la truffe s'est rapidement effacée de la mémoire collective. Depuis 1973, l'INRA a produit les premiers plants truffiers qui permettent à présent de replanter des milliers d'arbres producteurs de truffes ; cette réussite a relancé la production, en progression constante, en Lorraine et en France.

Dans une deuxième partie, à caractère plus technique et scientifique, M. Wehrlen explique comment cette truffe autochtone va pouvoir maintenant reconquérir des territoires perdus. La tempête du 26 décembre 1999 a abattu des milliers d'arbres, mais a imposé la nécessité de reboiser. L'idée géniale de ces chercheurs lorrains a été d'associer la plantation d'arbres, pour la production de bois d'ébénisterie (sylviculture), avec des arbres truffiers tels que chênes, noisetiers, pins. Ces plants ont été fabriqués spécialement puis plantés sur le terrain, le Plateau de Brabois. Les premiers résultats du suivi de la mycorhization dépassent les espérances et la récolte des premières truffes devrait être possible dès cet automne. Cette expérience, en conditions naturelles, est une première mondiale ; elle a permis de concevoir et de valider des techniques de préparation des sols originales. La symbiose entre la plante-hôte, le champignon et... l'Homme a porté ses fruits !

Après plus de 90 minutes de projection de diapositives très didactiques, d'explications et de commentaires vécus, il a fallu maîtriser le flot des questions de l'auditoire. Comme quoi, en Lorraine, la truffe fait partie de notre patrimoine culturel et gastronomique. Rendez-vous les 7 et 8 novembre 2015 à la 19^{ème} fête de la Truffe à Pulnoy. Renseignements-contact : truffe54-lorraine@laposte.fr



Jean-Bernard Millière

Assemblée générale 2015

Comme vous pourrez le lire dans « le mot de la présidente », notre Assemblée générale s'est déroulée le 21 mars dernier au CNFPT de Nancy, Quai Andreu de Billestein.

Après les remerciements aux partenaires et les excuses de plusieurs invités retenus par des agendas bien chargés - M. Michel BERTHET, Président National qui nous assure de tout son soutien et son amitié ; M. Raphaël BARTOLT, Préfet, (réserve liée à la période électorale) ; M. Gilles PECOUT, Recteur de l'Académie Nancy-Metz, représenté par M. STRUGAREK, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) ; Mme Dominique DUBAUX Présidente de l'ALS ; M. Patrick MOREL, Président et M. Denis BLAISE, Directeur de la CME ; Mme Dominique PORNET-RIVOIRE, Directrice du CNFPT, absente pour raison de santé, représentée par Mme ROUSSEL - les rapports d'activités, financier et moral ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

Après avoir souligné l'action de M. Pierre PICHEREAU, Mme Simone AUBERT a tenu à préciser qu'elle souhaitait « poursuivre les orientations prises durant ces dernières années et maintenir le développement des actions pour soutenir les valeurs dans lesquelles nous nous inscrivons, notamment : éducation, citoyenneté, défense de la langue française, laïcité. » Et de rappeler : « Concernant les activités, il faut poursuivre l'ouverture des concours organisés au niveau national, les faire connaître et les valoriser. Pour cela, il semble indispensable d'en renforcer la communication et chacun d'entre nous, d'entre vous, doit se sentir concerné par cette

action en faisant passer des messages auprès des enseignants de votre connaissance, pour qu'ils engagent leurs élèves dans ces concours. Il me semble utile également de valoriser les meilleures productions qui nous seront transmises, en les faisant parvenir au niveau national mais aussi par des actions locales : partenariat avec le CME et la Ville de Nancy ; action dans le cadre du Livre sur la Place, partenariat en cours de matérialisation ».

Après avoir remercié « les membres de notre comité qui s'investissent efficacement à mes côtés pour organiser voyages, visites, conférences... » et rappelé les prochaines manifestations dont le détail est fourni sur le présent bulletin, la présidente a tenu « à souligner également le partenariat qui nous unit dans le cadre d'une convention avec l'ONM, les MJS et l'IA pour le fonctionnement du PRIX de l'ÉDUCATION CITOYENNE (qui est à l'origine une initiative de l'ONM) et qui a permis en 2014 de mettre particulièrement à l'honneur un jeune lycéen de Lunéville ayant obtenu le 1^{er} Prix national de l'ONM.



Pour terminer son intervention, Mme AUBERT a rappelé le congrès qui se tiendra cette année à Besançon du 22 au 26 mai et informé les membres présents de la sortie d'un pack de 4 DVD qui reprennent l'ensemble des numéros de notre revue nationale du N° 1 au N° 206.

Avant de clore l'Assemblée, la parole a été donnée aux Présidents AMOPA de Meuse (Mme Annie BEDNAREK), de Moselle (M. Jean-Louis LECOQ) et des Vosges (M. Anicet JACQUEMIN) ; à René UWER, représentant M. Jean-Louis THIEBERT, Président de l'ONM ; à Mme Mireille PICHEREAU, Présidente des Médailles Jeunesse et Sport et engagement associatif ; à M. Claude RICHARD, Président des DDEN ; à M. Laurent HENART, Maire de la ville de Nancy ; à M. Mathieu KLEIN, Président du Conseil général ; à M. Jean-Luc STRUGAREK, DASEN ; à M. André ROSSINOT, Président de la CUGN.

Tous nous ont confirmé leur souhait de poursuivre leur soutien et de nous aider dans notre action en faveur de nos valeurs et en direction de la jeunesse.

Claude Flaczynski

Annuaire

Nouveaux adhérents :

M. LAMOISE Joël 54300 LUNEVILLE
Mme MAUJEAN Sylvine 54280 SEICHAMPS
Mme TROMBINI Christine, 54200 ECROUVES

Suppression :

Mme BOULANT Edith ; M. RAVAILLER Jean-Pierre ;
M. CHEMARDIN Michel (Sym) ; M. MULLER Jean-Paul ;
M. SCHAEFFER Philippe ; M. REMY Bernard (Sym) ;
Mme MILLER Claudine (Sym) ;

Adresses utiles :

Secrétaire : Claude FLACZYNSKI, 16 rue du Val, 54200 Pierre-la-Treiche
Trésorier : Bernard SMOUTS, 22 rue Aristide Briand, 54000 Nancy
Présidente : Simone AUBERT, Carré Lumières 118B, 24 rue des Glacis, 54000 Nancy

SORTIE DU 19 MAI 2015

PROGRAMME :

7 h 45 - Départ Cimetière du Sud

8 h - Départ près de l'Obélisque, Place Carnot

10 h - Arrivée au Musée de l'œuvre de Jaumont à 57300 MANONCOURT LA MONTAGNE

Plus qu'un Musée d'Art, l'œuvre de Jaumont est une demeure philosophale de 2000 m², où on travaille et expose la "pierre de soleil", la pierre qui a servi à la construction de la cathédrale de Metz.

12 h 30 - Déjeuner à la ferme-auberge "Chantereine" de VERNÉVILLE, à 10 km de Malancourt.



14 h 30 : Musée de la Guerre de 1870 à GRAVELOTTE.

Ce Musée ouvert en 2014 est le seul consacré à la guerre de 1870 et à l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand. Il aborde sous un nouvel angle les questions soulevées par ce conflit : les tensions à l'approche de la 1^{ère} guerre mondiale...

Retour à Nancy vers 19 h.

Prix tout compris : 58 €.



Bulletin d'inscription à retourner à : Bernard SMOUTS, 22 rue Aristide Briand, 54000 Nancy, **avant le 10 mai**

M. Mme :

Nombre de participants :

S'inscrit - s'inscrivent - à la sortie du 19 mai 2015.

Ci-joint un chèque de 58 €x =

à l'ordre de : "AMOPA 54".

Souvenirs vénitiens

Le voyage, organisé fin août 2014 par l'AMOPA 54, nous a conduits en Vénétie et à Venise. La Sérénissime nous a offert, dans son cadre unique, toute la richesse de ses monuments, palais, églises et musées. La visite de trois îles de la lagune fut un moment des plus agréables :

Murano avec ses "millefiori" et autres créations des maîtres verriers, Burano avec ses maisons aux vives couleurs et sa précieuse dentelle à l'aiguille, Torcello, quant à elle, nous a à la fois surpris et.....éblouis. Etonnante, l'atmosphère champêtre du lieu : après avoir longé le principal canal de l'île bordé de quelques cafés, de maisons de pêcheurs inhabitées avec leurs jardins à l'abandon, nous avons vu se dresser devant nous la sobre façade de la cathédrale Santa Maria Assunta (Notre Dame de l'Assomption) et, séparé d'elle, son haut campanile. Pénétrant dans l'édifice, on est transporté par la splendeur du décor : le marbre blanc des piliers et de la chaire, la richesse éblouissante des mosaïques byzantines sur fond d'or qui ornent tous les murs et, sur



toute la hauteur du revers de la façade, le fameux "Jugement dernier" qui mérite bien le nom de Merveille. Cette remarquable cathédrale est le dernier témoin du passé glorieux de Torcello qui fut, au X^e siècle, l'île la plus riche et la plus peuplée de la lagune avec environ 20 000 habitants ; aujourd'hui, elle n'en compte plus que quelques dizaines. A partir du XII^e siècle en effet, la lagune autour de l'île s'est envasée : ce fut le début d'un déclin qui s'est accentué au cours des siècles.



Riches de ces visites dans la lagune, nous avons rejoint Venise avant de partir les jours suivants à la découverte de trois villes de la Vénétie : Vérone, avec son amphithéâtre et le fameux balcon de Juliette, Vicence, avec ses harmonieux édifices palladiens et Padoue que nous évoquerons plus longuement.

Padoue se visite par quartiers ; nous en avons choisi deux qui nous semblent les plus dignes d'intérêt. Tout d'abord, le cœur de la ville, le vieux Padoue, un quartier plaisant et animé où sont concentrées maintes curiosités. Une promenade matinale nous a conduits jusqu'à un imposant bâtiment rectangulaire au toit de bois et de plomb en forme de carène, une audacieuse création. C'est le "Palazzo della Ragione", l'ancien Palais de Justice et siège de l'Administration de la ville, "Palais de la raison" aux multiples arcades qui se dresse entre deux places jumelles, la place aux herbes et la place aux fruits où se tiennent des marchés depuis le Moyen Âge. Au premier étage, nous pénétrons dans le "Salone", une immense salle de 80 mètres de long et de 27 mètres de haut qui servait de tribunal. Le plafond est une immense voûte de charpente sans colonnes qui fait du "Salone" la plus grande salle suspendue du monde. Giotto y avait peint de magnifiques fresques détruites lors d'un incendie, en 1420, mais un artiste italien, Nicolò Miretto, a fidèlement repris le thème choisi par Giotto, à savoir la représentation des astres, des constellations et des planètes que l'on peut encore admirer aujourd'hui.



Après avoir traversé un marché, nous nous sommes arrêtés devant un lieu célèbre de Padoue, le café Pedrocchi, un bâtiment à la façade néo-classique qui, dès son inauguration en 1831, a attiré intellectuels, artistes, politiques qui s'y rencontraient jusque fort tard dans la nuit. Maîtres et étudiants y discutaient de science ou de philosophie mais aussi de politique, préparant les jours héroïques du "Risorgimento", l'indépendance italienne déclarée le 8 février 1848. Beaucoup parmi nous ont voulu goûter à la spécialité du lieu, un café à la menthe, un « espresso » surmonté d'une mousse à la menthe et d'un nuage de cacao.

Il suffisait juste de traverser la rue pour arriver dans la cour du Palais de l'Université de Padoue, appelé le



"Palazzo del Bò", construit à la place d'une auberge à l'enseigne du boeuf (il bò). L'université de Padoue, créée en 1221, a connu très tôt un rayonnement exceptionnel et sa renommée attira des jeunes étudiants de toute l'Europe. Dante, Pétrarque y étudièrent, Galilée y professa, sa chaire en bois existe toujours. Le Bò est encore très coté de nos jours, surtout pour la médecine et les sciences.

On ne peut évoquer Padoue sans parler du Saint : "Il Santo".

Pour les Padouans, "Il Santo" c'est le Saint, mais aussi le nom qu'ils donnent à la Basilique dédiée à Saint Antoine. L'architecture de la Basilique allie des styles divers : à l'extérieur, cinq coupoles byzantines et une façade en style roman, à l'intérieur, de nombreuses chapelles de style gothique. Retenons, dans le cœur, les reliefs en bronze très expressifs du maître-autel exécutés par Donatello. Dans la chapelle du Saint, son tombeau, sur lequel les pèlerins posent la main en se recueillant. A quelques pas de la Basilique, la "Scuola del Santo" où nous avons admiré de magnifiques fresques, dont quatre sont attribuées au Titien : elles mettent en scène divers épisodes de la vie et des miracles du Saint. Le Titien n'avait que 25 ans quand il les réalisa mais il révélait déjà la magie de sa couleur.



Nous avons terminé la visite de Padoue dans l'un des plus beaux jardins d'Italie, le jardin botanique de Padoue, le plus ancien jardin botanique d'Europe. Fondé en 1545, il accueille quelque 3500 espèces végétales originaires du monde entier. Dès sa création, il a été une institution universitaire au service des étudiants mais aussi des botanistes ou autres chercheurs. Les visiteurs, quant à eux, apprécient la diversité des plantations : des plantes rares, des plantes vénéneuses et de nombreuses variétés de nymphéas qui ornent les bassins. Les allées ombragées de ce jardin ont été pour nous un havre de fraîcheur et de détente !



Enfin, nous souhaitons ajouter une note romantique à nos "souvenirs vénitiens" avec l'évocation d'une promenade en gondole où, insoucians, nous nous sommes laissés bercer par les vaguelettes des canaux de la Cité des Doges. Ce fut un beau et enrichissant voyage.

Arlette Geronimus





CONFÉRENCE ALAIN-FOURNIER Jeudi 11 juin 2015

La conférence sera donnée par Jean-Jacques BIGORGNE, proviseur honoraire, qui a dirigé le lycée Alain-Fournier de Verdun et a terminé sa carrière à la tête du lycée Bertrand Schwartz de Pompey.

Elle sera une illustration du livre qu'il a consacré à l'auteur du "*Grand Meaulnes*" dans la Collection *Je suis - Jacques André* - éditeur à Lyon, paru en 2014.

On y apprendra que cet écrivain, disparu prématurément au combat dans la Meuse, à l'âge de 28 ans, en 1914, n'est pas seulement l'auteur de ce chef-d'œuvre qui a enchanté bien des adolescences, mais qu'il a écrit de nombreux textes en prose et en vers, qui lui ont permis de perfectionner son style.

Sortie future ...

Suite à la conférence sur la truffe avec M. WEHRLÉN

Une visite de la truffière de Brabois
sera organisée
en octobre ou début novembre



Prix de l'éducation citoyenne

Année scolaire 2013-2014



Vincent GUENAIRE-DOAZAN

Classe de Première ES
Lycée Bichat - Lunéville

Vincent s'est investi dès son arrivée dans le lycée Bichat pour améliorer la vie de l'établissement en tant qu'élus du CVL, vice-président du CVL et délégué de classe.

- Vice-président du CVL : désireux de faire du lycée un espace démocratique vivant où les élèves sont des partenaires responsables et incontournables de la communauté scolaire, il a entrepris plusieurs actions afin de concrétiser ces aspirations :

- * la rénovation du foyer : il est à l'origine de la présentation d'un micro projet qui a permis d'avoir une subvention de la Région. Celle-ci a permis de rénover une partie du mobilier. Vincent a aidé les agents de service à monter les meubles et il a incité ses camarades à en faire autant.
- * l'organisation du festival Bichar't : Le festival est culturel et artistique. Les élèves et les enseignants ont montré leur production pédagogique et leur savoir-faire artistique et culturel. Les élèves ont recensé auprès de leurs camarades, ceux qui souhaitaient montrer leurs talents sur la scène du festival. Durant les heures d'accompagnement personnalisé, les élèves élus au CVL ont présenté le projet à tous les lycéens et fait remplir un questionnaire. Ce recueil de données a permis de construire une programmation des interventions lycéennes. Vincent a été un élément moteur dans la concrétisation du projet. Dynamique, sérieux et rigoureux, il s'est déplacé auprès des différents partenaires pour obtenir des subventions (Mairie, Communauté de Communes, etc...), organisé la mise en place du festival. Il a réalisé un teaser (écriture d'un scénario, obtention d'une subvention, tournage du film, diffusion de celui-ci) et a convaincu ses camarades de participer au festival.

- Délégué de classe : il a su être à l'écoute de ses camarades et entreprendre des démarches afin d'améliorer le climat de la classe.

Créatif et soucieux d'améliorer la vie au sein de son établissement, Vincent est incontestablement un élève moteur qui a permis d'améliorer le bien-être et le vivre-ensemble au sein de l'établissement. Animé par l'intérêt général, il a contribué à développer la citoyenneté au sein de la communauté scolaire.

Pour son action et son comportement, Vincent a été sélectionné par le jury commun issu de notre convention entre l'Education Nationale, l'AMO-PA, l'ONM et le Comité des médaillés Jeunesse, Sports et vie associative pour le Prix de l'Education Citoyenne. Le prix départemental lui a été remis lors d'une très belle manifestation organisée à la préfecture de Meurthe et Moselle en présence de M. le Préfet, des présidents des sections locales de nos associations et de M. le DDSEN. Son dossier a été transmis à l'Ordre du Mérite au niveau national en a reçu le 1er prix. Ce prix lui a été remis officiellement au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à PARIS le 3 décembre 2014, manifestation qui a été suivie d'une cérémonie à l'Arc de Triomphe où Vincent a ravivé la flamme du tombeau du soldat inconnu.

D'autre part, la caisse nancéenne du Crédit Mutuel Enseignant, partenaire national de l'AMOPA, remettra prochainement à Vincent un livret bleu ouvert avec un montant de 50 €.

Encore toutes nos félicitations à Vincent